

Les communes qui repassent à la semaine de 4 jours dans l'académie de Caen

Publié 13/07/2017 18:50

|

Mise à jour 13/07/2017 18:51

CAEN (Normandie). Voici les dernières informations concernant les écoles qui organiseront les enseignements sur 4 jours à la rentrée 2017, dans l'académie de Caen.

Mise en œuvre du décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 : demandes de dérogations pour une semaine scolaire sur 4 jours. Le décret précité autorise, sur demande conjointe de la collectivité territoriale et du conseil d'école, l'organisation des enseignements sur 4 jours à l'école primaire.

- dans le département du **Calvados**, **116 écoles** vont être concernées par cette dérogation dès la rentrée 2017

- dans le département de la **Manche**, **86 écoles** vont être concernées par cette dérogation dès la rentrée 2017.

- dans le département de l'**Orne**, **29 écoles** vont être concernées par cette dérogation dès la rentrée 2017 : la Directrice Académique a validé 29 demandes dont toutes les demandes de la CDC du pays de l'Aigle (22 écoles)